



CONVENTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE IVOIRIENNE (CSCI)

Abidjan N° 003 de Juillet 2017 «Les synergies ne jouent que si l'on ne met en commun autre chose que les gommages et les crayons»

LA LETTRE DU CITOYEN

SOMMAIRE

P 1: Editorial

P 2-3 : Bonne Gouvernance

-Suivi Indépendant du C2D: La CSCI présente son 1er rapport.
-La CSCI renforce les capacités de ses membres sur la Gouvernance forestières et les changements climatiques.

P 4-5 : Santé, Nutrition

-Les acteurs de la société civile se concertent.
-Un réseau des OSC sur la Nutrition est créé.

P 6-8 : Paix et Cohésion Sociale

-La CSCI forme des acteurs locaux sur la gestion des conflits.
-La CSCI échange avec le Directoire de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels de Côte d'Ivoire sur la situation sociopolitique du pays.
-Commémoration de la Journée Internationale des Droits de La Femme

P 9-10: Immigration

-La CSCI instruit les parlementaires ivoiriens sur la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO
-Quatrième réunion du Comité de pilotage du projet «Reporters des frontières» à Dakar.

La Lettre du Citoyen

Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI)

Tel: +(225) 20 00 02 43
87 70 39 27 / 02 73 83 63

E-mails : info@csci1.org ou csci2006@yahoo.fr

Site web : www.csci1.org

Directeur de publication:
Mme Hélène GNIONSAHE

Directeur de publication
adjoint: M.GUIGUI Véro

Rédacteur en Chef:
CISSE Abderamane

Equipe de rédaction:
DAOUDA Achille, TALL Foussemi,
Oscar GAGUY

Conception :
Oscar GAGUY

Editorial

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Du contrôle de l'action publique à la problématique de la diminution drastique de la forêt ivoirienne, en passant par la lutte contre la malnutrition, la défense des droits des femmes et la restauration de la cohésion sociale, la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) s'est engagée à veiller et à défendre les droits et les intérêts des populations.

C'est pourquoi la CSCI ne ménage aucun effort pour informer, former et sensibiliser l'ensemble de la population sur les questions d'intérêts national, régional et international.

Elle s'est fixée pour objectifs, depuis de sa création, de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations, mais aussi à influencer positivement les processus politique, économique et sociale à travers différentes actions, telles que la participation aux rencontres thématiques, aux ateliers de réflexions, à la mise en œuvre de projets novateurs, à la production de rapports, de déclarations, de recommandations et d'interpellations.

La CSCI participe aux côtés des partenaires techniques et financiers à toutes les initiatives de développement de notre

pays et essaie de réaliser, au tant que faire se peut, le Contrôle citoyen qui lui est dévolu.

Mais son action, tout comme celle de l'Etat ne peut aboutir que dans un contexte social apaisé.

C'est pourquoi, je voudrais exhorter les autorités politiques et administratives à conjuguer leurs efforts pour mener des actions d'envergure en vue d'aboutir à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale. Cette réconciliation doit se faire d'abord au sommet de l'Etat.

En réalité, les synergies ne jouent que si l'on ne met en commun autre chose que les gommages et les crayons.

Salutations citoyennes !!!



Mme GNIONSAHE D. Hélène
Coordonnatrice Nationale de la CSCI

Merci à tous nos partenaires !



« CSCI: AGIR ENSEMBLE ET BÂTIR DURABLEMENT »

La CSCI a présenté ses premières recommandations dans le cadre du projet de suivi indépendant du C2D à l'occasion de la Revue sectorielle organisée en avril 2017.



La Coordonnatrice Nationale de la CSCI, Mme Hélène GNIONSAHE (au premier plan, à partir de la droite) a présenté le rapport de la CSCI.

Dans le cadre de l'organisation des revues sectorielles des projets du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) a présenté son premier rapport du Suivi indépendant du C2D, le mercredi 12 avril 2017.

Il était question pour la CSCI de faire connaître la perception des populations par rapport à la mise en œuvre des projets C2D dans leurs localités, d'apprécier les projets réalisés comparativement aux prévisions, de préconiser des mesures de réorientation pour contourner de réelles difficultés et de faire des projections pour l'année 2017-2018.

Dans le rapport qu'elle a présenté, la Coordonnatrice Nationale, Mme Helene GNIONSAHE, a indiqué que la CSCI a effectivement démarré la mise en œuvre du Projet de Suivi Indépendant des projets C2D. Les premières activités ont conduit l'équipe de la CSCI dans sept régions sur les 10 prévues pour cette année 2016.

Au terme de cette mission de prospection, la CSCI a fait les constats suivants :

- La mise en œuvre effective de la plupart des projets identifiés dans toutes les régions visitées ;*
- Le retard observé dans l'exécution de certains projets identifiés;*
- L'insuffisance d'informations des autorités et des populations visitées sur les projets C2D et leurs mises en œuvre;*
- L'insuffisance d'informations entre les différentes autorités administratives;*
- Le manque de communication globale autour des projets C2D.*

Au titre des recommandations, la CSCI note qu'il faut :

- *Finaliser la réhabilitation et l'équipement de certain CAFOP ;*
- *Accélérer les travaux de réhabilitation de l'Hôpital Général de Duékoué qui est dans un état de dégradation avancée;*
- *Améliorer la communication entre les Ministères sectoriels, les UCP, les USP et les différentes entités de la population sur les projets C2D et leurs mises en œuvre*
- *Débuter les travaux du pont de la Comoé ou mettre en place des panneaux de signalisation sur au moins 500 m de part et d'autres du pont;*
- *Accélérer les séances de sensibilisations autour du C2D afin que la population s'implique et s'approprie les différentes infrastructures pour leur pérennisation.*

Par ailleurs, la Coordonnatrice du Secrétariat Technique (ST) C2D a rassuré la CSCI sur la reprise imminente du dialogue avec l'agence de communication chargée de piloter l'ensemble des initiatives relatives à la visibilité et à la communication de masse autour des projets C2D.

Par Oscar G. gaguyoscar@yahoo.fr

La Convention de la société civile ivoirienne (CSCI) a organisé, à son siège situé à Cocody-Angré, un atelier d'information et de formation sur l'évolution des processus d'application des règlements forestiers, gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT) et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (REDD+) en Côte d'Ivoire.



La forêt ivoirienne s'est considérablement dégradée au cours de ces 50 dernières années

L'objectif de cet atelier était de renforcer les capacités des organisations membres de la CSCI sur la gouvernance forestière et aux changements climatiques afin de susciter leur engagement à accompagner le gouvernement dans les mécanismes de développement durable.

Les sous thématiques de cet atelier ont porté sur :

- **l'avancement du processus APV-FLEGT,**
- **la réforme sur la gouvernance forestière et le mécanisme REDD+ en Côte d'Ivoire: enjeux et défis.**

En ce qui concerne le premier sous thème, le formateur Ahoutou K. Célestin, Capitaine des Eaux et Forêts, a tenu à préciser que la Côte d'Ivoire, bien qu'ayant enregistré des avancées remarquables depuis 2015, notamment par l'adoption d'un code forestier en 2014, doit multiplier ses efforts pour parvenir à une bonne réforme de la gouvernance forestière. Il a, par ailleurs, indiqué que depuis 2013, la Côte d'Ivoire est en négociation avec l'Union européenne (UE), en vue de conclure un Accord de Partenariat Volontaire (APV) sur l'application de la législation forestière et des principes de bonne gouvernance et des échanges commerciaux (FLEGT).

Quant à la deuxième session de formation, elle a permis aux participants d'appréhender le mécanisme REDD+ en Côte d'Ivoire, ses enjeux et les défis à relever.

Cette rencontre initiée par la CSCI a réuni plusieurs organisations membres de ladite faïtière, ainsi que des personnes ressources au nombre desquelles le Ministère de l'Agriculture et du Développement Durable, des Eaux et Forêts et de la Commission Environnement du Conseil Economique et social (CES).

Par Cissé A.

abder_cisse@yahoo.fr



Une vue des acteurs de la société civile présents lors des travaux préparatoires au siège de la CSCI

Vingt cinq organisations de la société civile intervenant dans le domaine de la nutrition et des activités connexes ont organisé, du 02 au 03 février 2017 l'Assemblée Générale constitutive de la Société Civile Ivoirienne Engagée pour la Nutrition (SCIEN) avec l'appui technique et financier de l'ONG internationale Action Contre la Faim (ACF) en présence du Secrétariat Technique Permanent du Conseil National pour la Nutrition (CNN).

A cette occasion, les statuts, le règlement Intérieur, le plan stratégique 2017-2020 de la SCIEN ont été adoptés et les premiers organes installés.

Cette plateforme s'est dotée de 3 organes : une Assemblée Générale, un Conseil d'Administration présidé par Mme GNIONSAHE Hélène et un Commissariat aux Comptes.

Sa vision est de contribuer à lutte contre la faim et la malnutrition la Côte d'Ivoire. En outre, elle s'est donnée comme mission, entre autres, de :

- **Renforcer les capacités de ses membres ;**
- **Participer à l'élaboration des politiques nutritionnelles afin d'influencer les décideurs politiques et économiques ;**
- **Diffuser les bonnes pratiques en matière de nutrition pour mieux lutter contre la faim et la malnutrition en Côte d'Ivoire ;**
- **Favoriser la concertation et la coordination des actions de la société civile engagée en faveur de l'amélioration de l'état nutritionnel des populations en Côte d'Ivoire.**

A titre de rappel, la crise politique et militaire que le pays a traversée a fortement limité les actions du gouvernement et des populations. Entre autres, elle a entraîné un déplacement massif des populations, réduit les productions et l'accès aux denrées alimentaires, détruit des infrastructures sociales de base notamment sanitaires et accru le niveau de pauvreté.

L'Etat ivoirien, conscient que les causes de la malnutrition sont complexes et multifactoriels et que les actions efficaces requièrent une convergence et une synergie des efforts de tous les secteurs concernés, a créé en juillet 2014 le Conseil National pour la Nutrition, présidé par Monsieur le Premier Ministre. Ce Conseil offre un cadre de coordination multisectoriel et multi-acteurs pour une gestion efficace et une programmation efficiente des interventions dans le domaine de la nutrition.

Fousseni TALL

tallfousseni16@yahoo.fr

Le secteur associatif ivoirien vient d'enregistrer la naissance d'un nouveau réseau dénommé SCIEN (société civile ivoirienne engagée pour la nutrition). Ce réseau a procédé le mercredi 22 mars 2017 à l'Hôtel à la Rose Blanche situé à Cocody-Angré à la présentation et à l'investiture de ses organes.



La Directrice Coordinatrice du Programme National de Nutrition (Deuxième à partir de la gauche) était présente à cette cérémonie.

L'intérêt accordé à la problématique de la nutrition a été traduit de manière tangible à travers la forte mobilisation des acteurs de la société lors de la cérémonie de présentation et d'investiture des organes de la SCIEN.

Cet événement a été articulé autour de 4 points à savoir : Allocutions; Projections de films ; Présentation de sketches ; Investiture des organes de la SCIEN.

Au titre des discours, l'assistance a suivi avec beaucoup d'intérêt tous les intervenants. Celui de la Présidente du conseil d'administration de SCIEN, Mme Gnionsahé Hélène se résume en une phrase concrète :

- ◆ **lutter contre la malnutrition à travers des actions de sensibilisation et d'information de la population.**

Quant à l'intervention de la Coordinatrice du Secrétariat Technique Permanent du Conseil National pour la Nutrition (STP-CNN), Dr N'Goran Patricia, par ailleurs représentante du point focal « Sun », elle a porté sur une approche plus globale de la question de la malnutrition. A cet effet, elle a indiqué qu'elle est un véritable problème de santé publique et de développement, qui demeure une préoccupation urgente pour de nombreux Etats du monde, notamment la Côte d'Ivoire. Malgré les nombreux efforts consentis par le gouvernement, selon elle, de nombreux défis restent à relever. Elle a d'ailleurs exhorté ce nouveau réseau à s'approprier le Plan Nationale Multisectoriel de Nutrition (PNMN). En outre, elle a souligné que l'Etat à travers le Conseil National pour la Nutrition (CNN), a engagé plusieurs ministères, notamment ceux en charge de la Santé, de l'Education et de l'Agriculture, pour la mise en œuvre du PNMN qui se décline en des axes stratégiques notamment :

- **La sensibilisation aux bonnes pratiques nutritionnelles,**
- **Le renforcement de la sécurité alimentaire,**
- **L'amélioration de l'accès à l'eau.**

A la suite de ces interventions, le public a eu droit à une projection de film dont la thématique a porté sur la nutrition au Burkina Faso et en Ouganda. Ces films d'information et de sensibilisation forts appréciés par l'assistance au même titre que la présentation de sketches ont permis aux participants de poser certaines préoccupations auxquelles des réponses ont été données.

L'investiture des organes de la SCIEN a constitué le clou de cette cérémonie.

Signalons que la PCA de la SCIEN, Mme Gnionsahé Hélène, la Coordinatrice du Secrétariat Technique Permanent du Conseil National pour la Nutrition (STP-CNN), Dr N'Goran Patricia, la Directrice pays de l'ONG internationale Action Contre la Faim (ACF), Mme Rachel Alessandri et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Dr Cassy Marius, ont rehaussé de leur présence cette cérémonie.

Par Cissé A. abder_cisse@yahoo.fr

PAIX ET COHESION SOCIALE

SUR LA ROUTE DE LA RECONCILIATION

La Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI), en partenariat avec Concordis International, exécute un projet depuis deux ans sur la réconciliation et la cohésion sociale avec l'appui financier de l'Union Européenne. A cet effet, elle a d'effectué une mission à Korhogo, Bouaké, Bondoukou et Duékoué pour la tenue de 4 d'ateliers dont les thématique ont porté sur la gestion des conflits.



L'inclusivité du processus a favorisé une plus grande implication des jeunes et des femmes dans les localités visitées.

Ont pris part à ces ateliers les autorités administratives, les chefs traditionnels, les leaders communautaires, les organisations de femmes et de jeunes. Au cours de ces ateliers, les différents participants ont échangé sur 2 conflits :

- ⇒ Conflit éleveurs et bouviers contre agriculteurs à Korhogo et à Bondoukou;
- ⇒ Conflits fonciers liés à la rivalité pour la terre dans les activités agro-pastorales à Bouaké et à Duékoué.

A l'issue de ces rencontres, des recommandations pertinentes ont été formulées. Il s'agit entre autres :

- Former les éleveurs aux techniques modernes d'élevage: sédentariser les animaux, compartimenter les pâturages pour faire des réserves pour la saison sèche, utiliser les rebus de l'agriculture en complément pour nourrir les bétails;
- Sensibiliser les cultivateurs à l'utilisation de techniques agricoles modernes comme les semences améliorées ;
- Vulgariser les textes de loi régissant les activités agro-pastorales et le foncier rural au cours de réunions d'informations des chefs de village par les autorités administratives, les élus locaux, avec l'appui des Ministères techniques concernés ;
- Encourager ensuite la diffusion des informations dans les villages par le biais des chefs, des élus locaux et des ONG ;
- Mener un plaidoyer pour la simplification de la procédure et la réduction des coûts de l'immatriculation foncière et pour la réactualisation et réactivation des couloirs de transhumance ;
- Faire appliquer la loi sur le travail des enfants et le ratio légal: pas plus de 50 têtes par bouvier en sensibilisant l'ensemble des acteurs et notamment les bouviers sur la nécessité de l'école pour les enfants, compatible avec l'apprentissage du métier.

Par D. Achille

saintcricq@yahoo.fr

LA CSCI A ECHANGE AVEC LE DIRECTOIRE DE LA CHAMBRE NATIONALE
DES ROIS ET CHEFS TRADITIONNELS



Le Président du Directoire, Sa Majesté Nanan AMON Désiré TANOË (au centre) a reçu la délégation de la CSCI à sa résidence de Cocody

Dans le cadre de ses actions de lobbying, la Coordinatrice Nationale de la CSCI et des membres de son Bureau ont été reçus en audience par le Directoire de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels de Côte d'Ivoire. Cette rencontre, présidée par le Président du Directoire, Sa Majesté AMON Désiré TANOË, s'est tenue à sa Résidence à Abidjan, le mardi 22 février 2017.

L'objectif de cette visite de la CSCI était d'échanger avec les autorités traditionnelles de la Côte d'Ivoire sur la situation socio politique du pays, marquée par la longue grève des fonctionnaires et le soulèvement de certains militaires mécontents.

Selon la Coordinatrice Nationale de la CSCI, Mme Hélène GNIONSAHE, la CSCI est venue recueillir l'avis et les conseils avisés des chefs traditionnels afin de contribuer à la résolution durable de cette crise sociale qui met à mal les efforts déployés par l'Etat pour remettre le pays sur les rails.

Elle a aussi sollicité l'affermissement de la collaboration entre le Bureau des rois et chefs traditionnels et la CSCI pour mieux identifier les approches nécessaires à une meilleure contribution des acteurs sociaux ivoiriens aux règlements des conflits dans notre pays.

Pour sa part, le Président du Directoire, Sa Majesté AMON Désiré TANOË, s'est réjoui de cette initiative de la CSCI. Il a remercié la Coordinatrice pour son humilité avant de réaffirmer son engagement à travailler avec toute organisation qui en fait la demande.

Le Roi a également indiqué que même si la CSCI n'avait pas sollicité cette rencontre, il l'aurait fait d'une manière ou d'une autre. Il a aussi révélé que le Directoire a besoin d'achever la mise en place de ses institutions pour déployer effectivement ses activités.

Par Oscar G. gaguyoscar@yahoo.fr

A l'initiative de sa Commission Démocratie et Etat de Droit (CDED), la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) a organisé, dans le cadre de la commémoration de la Journée Internationale des Droits de La Femme, le mercredi 8 mars 2017 à son siège un panel sur le thème : «Le droit des femmes, en avant vers l'égalité».



Les femmes issues des organisations de la société civile sont en avant-garde de ce combat.

Plusieurs organisations féminines de la CSCI ont pris part à ce panel animé par Mmes Balliet Georgette Zamblé, Présidente de l'organisation Leadafricaine et Tra Nathalie Kouakou, Présidente de la CDED et également Présidente de la Section Côte d'Ivoire d'Amnesty International

Dans leurs interventions, les deux panélistes ont mis en relief les points suivants :

- **Le difficile combat des femmes pour leurs droits ayant amené l'ONU a décrété le 8 mars 1977 Journée Internationale des Droits de la Femme afin qu'à cette date, l'on puisse consacrer une journée entière aux droits de la Femme ;**
- **L'état des lieux de la situation des droits de la femme en Côte d'Ivoire ;**
- **L'identification des obstacles freinant la marche vers l'égalité homme / femme ;**
- **La création d'un cadre juridique pour atteindre l'égalité homme / femme.**

Les constats qui ont été faits montrent certes des avancées, mais aussi des efforts restent à faire pour atteindre l'égalité homme/femme. En effet, les efforts du gouvernement sont en de ça de ses engagements internationaux. Par exemple, les femmes sont sous représentées au niveau politique (gouvernement, assemblée collectivité territoriale, etc.) et au niveau économique (instances de prises de décisions dans les entreprises privées industrielles et commerciales). Cette question de représentativité de la femme au sein des gouvernements successifs a toujours constitué un enjeu majeur.

Pour juguler cette difficulté, les panelistes recommandent :

- **le parrainage des femmes par les grands partis politiques lors des élections nationales et locales ;**
- **la création de projets spécifiques en vue d'aider les femmes à entreprendre des activités génératrices de revenu et à renforcer leur leadership.**

Par D. Achille

saintcricq@yahoo.fr



Les parlementaires nationaux et les responsables de la société civile posent pour la postérité à l'issue de l'atelier de sensibilisation et de plaidoyer organisé par la CSCI

La Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) a organisé, le lundi 29 mai 2017, un atelier à l'endroit des parlementaires ivoiriens. Le thème de cette rencontre a porté sur «Les politiques nationales migratoires en cours d'élaboration et la liberté de circulation dans l'espace CEDEAO».

Au total, 15 députés et une dizaine d'organisations de la société civile ont pris une part active à cet atelier qui s'inscrit dans le cadre du projet Loujna Tounkaranké du Collectif des organisations de la Société Civile de France du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest pour la protection des droits des migrants.

Les participants ont accordé un intérêt à la thématique développée par le Consultant Dr Silvère Konan, Enseignant-Chercheur à l'Université Félix Houphouët Boigny.

La Côte d'Ivoire pays d'accueil est devenu un véritable creuset de l'immigration clandestine. La preuve, on assiste aujourd'hui, à une fuite massive des jeunes ivoiriens vers l'Europe, à la recherche d'un bonheur dont ils rêvent tous. Le départ massif et régulier de ces jeunes a fait de la Côte d'Ivoire, le deuxième pays en Afrique qui enregistre le plus grand nombre de ressortissants dans les groupes des migrants clandestins secourus lors des différentes traversées de la méditerranée. Face à cette situation, Dr Silver Konan a lancé un appel à l'endroit des pouvoirs publics et des parlementaires pour qu'ils agissent afin de renverser la tendance.

D'autres défis restent à relever au niveau de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO eu égard aux entraves résultant, entre autres, de la non application des textes par les 15 Etats membres de l'espace communautaire, des limites d'accès au marché du travail, du refus individuel ou collectif du droit d'entrée, etc.

Signalons que le Président de la Commission des Affaires Générales et Institutionnelles (CAGI), l'honorable Sidibé Abdoulaye a salué cette initiative de la CSCI qui vient à point nommé pour permettre aux élus locaux d'être mieux outillés sur les questions migratoires et la liberté de circulation dans l'espace CEDEAO.

Par Cissé A. abder_cisse@yahoo.fr

La CSCI dénonce et interpelle toutes les couches sociales

La Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) s'est prononcée sur la situation socio politique de la Côte d'Ivoire à travers une déclaration qu'elle a rendu publique au cours d'une conférence de presse le mercredi dernier à son siège à Cocody-Angré.



La Coordinatrice Nationale et le Secrétaire Général de la CSCI, M. Paul Angaman

La Coordinatrice Nationale de ladite faïtière, Mme Gnionsahé Hélène a lu cette déclaration en présence des journalistes de la presse écrite et audiovisuelle en situant le contexte socio politique «depuis 2002 jusqu' à la crise postélectorale qui a entraîné plus de 3000 morts en Côte d'Ivoire».

Cette situation continue d'impacter négativement la paix et la cohésion sociale en Côte d'Ivoire puisque le pays «est sporadiquement secouée par des affrontements entre des communautés, des affrontements entre communauté et force de l'ordre, des incendies et

pillages de biens publics et privés, des braquages de sociétés et de personnes, des grèves des fonctionnaires, des étudiants et élèves etc.

La CSCI a déploré que tous ces actes de violence extrêmes ne garantissent pas un contexte sécuritaire appréciable surtout que l'on enregistre chaque fois «des pertes en vie humaines» et «le front social ne cesse de s'agiter relativement aux conditions de travail et des reformes de la retraite». Elle a illustré son propos à travers des exemples entre autres les cas des planteurs de café-cacao (...) crient leurs désarrois et« le mouvement des militaires débuté depuis janvier 2017 et qui, de façon répétitive, prennent en otage toute la population eu égard à des promesses de primes».

« Ainsi, depuis le vendredi 12 Mai 2017, le peuple ivoirien est meurtri et aux abois car la mutinerie a repris avec plus de violence et de perte en vie humaines et matérielles ».

La CSCI a formulé des recommandations au Chef de l'Etat et à son gouvernement, aux mutins, aux partis politiques et à la société civile. Au Chef de l'Etat et à son gouvernement elle a ce que soit régler définitivement les promesses faites aux mutins et aux fonctionnaires et agents de l'Etat, de réformer l'armée et la rendre républicaine ; de mettre toute en œuvre pour la protection de la population et prendre toutes les dispositions pour que tous ces faits cités plus hauts ne se reproduisent. Le peuple ne peut plus continuer à subir indéfiniment les conséquences des promesses non ténues. En ce qui concerne les mutins, ils ont été interpellés «de ne plus mettre la vie des populations en péril et de respecter les biens publics et privés».

Les partis politiques ont été également interpellés afin qu'elles évitent «l'exacerbation des tensions par des appels à la confrontation».

Quant à la société civile, elle doit continuer de manière plus accrue «de prendre toute sa part dans la résolution de cette crise par des contributions et une implication forte».

Abdérामane Cissé abder_cisse@yahoo.fr